

## L'apport des religions à la politique

L'analyse des apports de la religion à la politique représente une rupture dans l'histoire de la philosophie politique. Elle date de deux ouvrages de Spinoza le *Traité théologico-politique* (1670) et le *Traité politique* (1677). Rejetant la philosophie politique traditionnelle qu'il tient pour inutile en ce qu'elle relève de l'imaginaire, il s'adonne à des analyses réalistes de la vie politique. Or, ce réalisme **requiert selon lui d'étudier la façon dont la religion conditionne le comportement politique.**

Son point de vue est que la relation entre la religion et la politique n'est pas due à un hasard de l'histoire mais découle de la nature humaine. Elle est donc une constante située hors du temps.

Par nature, l'homme est un être passionné. Les activités qui satisfont ses désirs deviennent des passions. Dès lors, il entretient un rapport passionné avec la religion. Ce rapport se traduit par une soumission totale à la volonté de Dieu et par des rites qui sont sa manifestation extérieure.

Les prêtres sont aussi soumis à la passion religieuse qui les conduit à tout vouloir régenter les âmes comme les corps. Dès lors, ce qui importe pour eux n'est pas le message religieux lui-même mais d'empêcher les individus de penser et d'agir librement. A cet effet, une alliance avec le politique qui détient les moyens de coercition leur paraît indispensable. Pour sa part, le politique voit l'intérêt que représente une coopération avec le religieux qui permet d'entretenir la crainte des sujets en faisant croire que toute contestation du pouvoir est un péché envers Dieu. De là surgit l'idée d'une religion d'État qui permet de prévenir, et partant de punir, toute tentative de révolte. Cependant, détournant l'homme de l'égoïsme et de l'envie par crainte de Dieu, la religion peut aussi conduire à la paix si le pouvoir politique sait l'utiliser à cette fin.

De notre expérience actuelle, il nous paraît que l'apport des religions est double. D'une part, **elles ont exercé une influence sur l'édification d'un univers où règnent la soumission volontaire, les inégalités et le rejet du**

pluralisme. D'autre part et non sans paradoxe, elles ont ébranlé cet univers pour en faire émerger un autre structuré par les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

## I. Les apports négatifs

### **La soumission volontaire**

Les religions sont diverses. Cependant, il y a en elles deux constantes : la production d'une Autorité et la déportation de cette Autorité hors du monde humain. Elles conduisent à une soumission acceptée par l'effet de la croyance en un pouvoir **surnaturel** et **venu d'un passé sacralisé**. En conséquence, aucune instance humaine ne peut prétendre établir ni dire la norme : ce qui dirige les usages de l'homme n'est pas de maintenant mais d'avant et pas de lui mais d'êtres d'une autre nature qui furent des créateurs alors qu'il n'est qu'un suiveur. Tout au plus, certains hommes sont, au présent, les relais et les interprètes de ce qui fut énoncé dans le passé et dont la permanence doit être préservée par la transmission fidèle et la répétition immuable. **C'est donc sous la forme de la Tradition que la religion instaure son pouvoir. Elle est l'ordre naturel des choses** que Dieu a créé pour être suivi. S'écarter de cet ordre est faire le mal. L'influence d'une telle conception sur la politique a été considérable et l'est encore : tout bouleversement de l'ordre établi est mauvais. Ont été ainsi sacralisés le patriarcat et le machisme assignant la femme au rôle de deuxième sexe.

Par ailleurs, dès lors qu'elle renvoie à l'idée de lien des hommes avec le divin et par voie de conséquence de lien des hommes entre eux, la religion est d'essence holiste c'est-à-dire qu'elle considère que la société est un Tout dont les intérêts prévalent sur ceux des individus qui la composent. Elle induit donc une société où l'individu est soumis à ceux qui incarnent l'intérêt du collectif.

Enfin, il résulte du dogme du péché originel que l'homme étant un être enclin par nature à faire le mal, l'intervention d'un pouvoir fort est nécessaire.

### **Les inégalités**

Cette soustraction de la fondation de la loi à l'emprise de l'homme contient en elle le principe d'une égalisation absolue des individus, aucun d'eux ne pouvant prétendre à une relation privilégiée avec une loi totalement extérieure à l'humanité. Cependant, ce principe est loin d'avoir reçu application. Selon l'ethnologue anarchiste Pierre Clastres, l'égalité a régné dans les sociétés primitives qui étaient des sociétés sans Etat : égalité dans la soumission commune aux dieux neutralisant les pouvoirs humains au sein du corps social. Effectivement, il n'est pas impossible que la puissance de la tradition ait pu parfois dans des sociétés dépourvues de structures de domination coïncider avec une telle égalité. Mais, l'affirmation de Pierre Clastres a une tonalité nostalgique et idéologique qui en rend problématique l'objectivité. Aussi, est-il préférable de privilégier l'analyse de l'ethnologue Alain Testart selon laquelle les sociétés primitives reposaient sur de criantes inégalités : celui qui se consacrait aux choses de la religion devenait, en fait, influent et redouté.

Il est d'ailleurs logique de penser que la hiérarchie verticale existante entre les hommes et leurs dieux ne pouvait qu'entraîner sur le plan politique une hiérarchisation entre les hommes jugés supérieurs et les autres. Le passage d'une hiérarchie religieuse à une hiérarchie politique s'est fait à l'occasion des tâches induites par le culte rendu aux puissances divines et de la nécessité d'interpréter la norme divine pour l'adapter à la particularité des cas ou aux renouvellements des situations. A ainsi surgi la supériorité du sorcier, du prêtre, du mage, du devin.... Il est donc permis d'affirmer que le fait religieux est allé de pair avec

l'existence d'inégalités résultant d'un rapport différencié au sacré et au surnaturel.

La théorie de la grâce divine développée par Saint Augustin a également eu des conséquences en termes d'inégalités. Avec le péché originel, il a soutenu l'idée d'un mal congénital touchant toute l'humanité et se transmettant dès l'instant de la conception. Cependant, Dieu accorde sa grâce à certains individus qui échappent ainsi à la damnation éternelle. La théorie augustinienne instille donc l'idée qu'il existe des inégalités de nature entre ceux qui ont des aptitudes innées dons de Dieu et ceux qui inaptes congénitalement, ne peuvent échapper à leur condition.

A cet égard, il est révélateur que les trois monothéismes aient été pendant longtemps plus préoccupés par la justification de ces inégalités que par la recherche de l'égalité entre des êtres humains soumis à une même loi divine.

### **Le rejet du pluralisme**

Le culte de l'Un propre au monothéisme conduit au rejet du pluralisme et donc du libéralisme et de la démocratie. Effectivement, pendant longtemps, le christianisme a longtemps accordé sa faveur à la monarchie avec le symbole du Christ-Roi.

En même temps, ce culte de l'unité crée de l'exclusion avec le rejet de ceux qui n'y adhèrent pas. L'hérétique au sein de la même religion, le fidèle d'une autre religion, l'humaniste athée ou l'agnostique sont rejetés et sanctionnés de façon plus ou moins lourde. Il fut à l'origine de la révocation de l'Edit de Nantes.

### **II. Les apports positifs**

Par contre et en même temps, l'histoire des religions peut être considérée comme étant celle de l'irruption progressive de l'humanité en tant que source du sens et de la loi.

Cette évolution est la conséquence

De la vision religieuse qui a perçu le pouvoir humain comme étant la présence visible de la véritable autorité invisible, surnaturelle et sacrée. Dès lors, il a été lui-même sacralisé. Mais, il a été aussi fragilisé parce que n'exerçant sa fonction qu'en tant que relais de la volonté divine, il était dépendant de l'intervention de celle-ci qui à tout instant pouvait lui enlever toute légitimation en cas de non respect ou de mauvaise interprétation de ses préceptes. Selon que l'accent ait été mis sur cette sacralisation ou cette fragilisation, se sont construites deux philosophies politiques opposées et incompatibles: le totalitarisme et le libéralisme. Des monothéismes qui ont conçu l'autorité divine comme dotée d'une altérité par rapport au monde humain plus radicale que celle conçue par le polythéisme. Il a résulté de cette transcendance provoquant l'éloignement de la divinité l'accomplissement d'un processus de réappropriation par les hommes du pouvoir qui leur avait été confisqué. Ils ont donc contribué, à leur corps défendant, à la remise en cause du religieux comme fondant la loi de l'ordre collectif et à la laïcisation de la société accompagnant la dynamique démocratique.

Ainsi, le christianisme a largement contribué à la modernité politique, démocratique et laïque. Dans la religion antique, les dieux habitaient l'Olympe et ne s'intéressaient pas aux affaires des hommes qui leur étaient inférieurs et l'homme était par sa nature un être voué à la mort. Le christianisme est en rupture avec cette vision. Jésus est venu sur terre pour sauver les hommes et dans ce but, il a accepté d'embrasser la condition humaine et de connaître la souffrance et la mort. Il n'est pas un homme habité par Dieu : il est vrai Dieu et vrai homme. En outre, au-delà de la mort, l'homme accède à la vie éternelle. Ces mystères placent l'homme au-dessus des autres êtres et lui donne une dimension inégalée. Il y a en lui une part de divinité qui impose de le respecter et même s'il est notre ennemi. **Ensuite, en affirmant dans la perspective universaliste qui était la sienne que cette valeur reçue de sa relation filiale à Dieu est partagée par toute l'humanité**, il a fondé la fraternité et l'égalité. Le message évangélique porte en lui la figure de l'homme-Dieu décrite par Luc Ferry qui justifie que soit reconnu à l'homme des droits de caractère sacré. Initialement, ces principes chrétiens ne

fonctionnaient que hors du monde dans la cadre de la relation à Dieu et pouvaient donc coexister avec le principe hiérarchique structurant l'organisation des sociétés humaines. Mais, progressivement, ils ont investi la philosophie puis l'ordre politique.

L'enseignement des Evangiles porte en lui quatre principes.

### **La liberté de choix de l'individu.**

Au jeune homme qui lui demande ce qu'il faut qu'il fasse pour le suivre, Jésus répond qu'il doit s'arracher à ses appartenances ethniques, sociales, religieuses et familiales.

Comme l'enseigne la parabole du fils prodigue où l'on voit un père accueillir avec amour son fils qui avait quitté la maison familiale et dilapidé sa part d'héritage qu'il avait réclamée, Jésus ne condamne pas ceux qui n'ont pas pris sa voie, qui ont quitté la maison du Père.

Lui-même se conduit en homme libre critiquant la rigidité de la Loi mosaïque et ignorant la hiérarchie sociale.

### **L'égalité.**

Il exprime cette égalité en s'en prenant aux pratiques discriminatoires de son époque. Il fréquente les impurs, les publicains, les pêcheurs, les prostituées, les lépreux et même les païens, guérissant le fils d'un centurion romain. A son tour, Saint Paul proclamera : Il n'y a plus ni grec, ni juif, ni esclave, ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un en Jésus-Christ.

La parabole des talents que l'on trouve dans l'Evangile selon saint Matthieu permet de saisir la nouvelle conception de l'égalité enseignée par Jésus. Elle raconte qu'un homme partant en voyage remit sa fortune à ses trois serviteurs. Il donna cinq talents au premier, deux au second et un seul au troisième. A son retour, dans des termes identiques il félicite le premier et le second qui ont fait fructifier leurs talents. Il n'en est pas de même pour le troisième qui remet à son maître son talent après l'avoir enterré : Jetez-le dehors dans les ténèbres : là où sont les pleurs et les

grincements de dents. Ainsi, la dignité d'un être humain ne se mesure pas aux dons naturels : seul compte l'usage que l'on en fait. La vertu réside dans le mérite. Ce qui établit l'égalité entre les hommes au-delà des inégalités naturelles.

Quant aux femmes, elles sont aux yeux de Jésus les égales des hommes. Il les consacre dans leur pleine dignité. Alors qu'il a été accueilli dans la maison de deux sœurs, Marthe et Marie, la première s'indigne que la seconde écoute l'enseignement de Jésus tandis qu'elle-même s'affaire aux travaux ménagers. Elle demande à Jésus de lui dire de l'aider. Il répond : Marthe, Marthe, tu t'agites pour bien des choses. Une seule est nécessaire. C'est Marie qui a choisi la meilleure part ; elle ne lui sera pas enlevée. En justifiant l'attitude de Marie, il refuse d'enfermer la femme dans le rôle domestique où la société antique l'avait placée. Par ailleurs, dans une société qui punit de mort l'infidélité féminine, il vient au secours d'une femme adultère que les pharisiens voulaient lapider, il guérit la fille d'une étrangère, il parle avec une samaritaine considérée comme non fréquentable pour avoir divorcé cinq fois, c'est à une femme, Marie de Magdala, qu'il apparaît pour la première fois après sa résurrection et à laquelle il demande d'annoncer la nouvelle.

### **La fraternité**

A l'image du calvaire de Jésus donnant sa vie pour le salut de l'humanité, l'amour du prochain des Evangiles est désintéressé, gratuit, agissant hors de toute réciprocité, pouvant aller jusqu'à la mort selon la parole de Jésus : Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Cet amour se traduit par le mot agapè.

Les Evangiles donnent une dimension universelle à la fraternité. avec la parabole du bon samaritain. Un homme est dépouillé de tous ses biens par des brigands et abandonné au bord d'une route. Un prêtre et un lévite qui passent se détournent de lui. Seul, un samaritain, considéré par les juifs comme un impur car hérétique le secourt<sup>20</sup>. Le prochain n'est donc

pas seulement le chrétien mais tout homme même ennemi, même pêcheur.

### **La séparation du politique et du religieux**

Enfin, les formules évangéliques Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu et Mon Royaume n'est pas de ce monde soustraient le domaine de la conscience à l'action du pouvoir politique, désacralisent le royaume de César, séparent autorité temporelle et autorité spirituelle et légitiment la résistance si le pouvoir politique s'aventure dans un domaine qui échappe à sa compétence. Ainsi, le christianisme invite la société à sortir du politico-religieux.

Ce qui fera dire à Marcel Gauchet que le christianisme est la religion de la sortie de la religion c'est-à-dire que le christianisme contient potentiellement en lui la dynamique de la laïcité. Il a ainsi permis l'avènement de l'éthique républicaine contrairement à ce que peut laisser croire la violence du conflit qui opposa la République et l'Eglise. Le christianisme introduit donc une conception nouvelle du monde dans laquelle la religion relève du domaine exclusif de chacun.

Il est donc manifeste que le christianisme a amplement contribué à l'évolution des mentalités qui a rendu possible la reconnaissance des droits de l'homme. Sa composante individualiste et universaliste du est venue progressivement influencer la société de sorte que celle-ci fut conçue comme pouvant être elle-même être régie par la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Ces principes que l'homme ne pouvait en droit vivre que hors du monde ont pu désormais être vécus dans le monde. Il en est résulté à partir du XIV<sup>ième</sup> siècle, une pensée revendiquant explicitement le droit de constituer un gouvernement indépendant de l'Eglise.

Dans ce processus, il faut donner toute sa place à la Réforme protestante qui a précipité l'évolution vers l'Etat démocratique moderne.

En affirmant que l'homme était un être spirituellement autonome pouvant assurer son salut par lui-même sans la médiation de l'Eglise et se livrer au libre examen des Ecritures, elle a inversé la relation entre

l'individu et l'Eglise devenue simple instrument par lequel les croyants accomplissent leur tâche pour la gloire de Dieu. Et, progressivement s'est constituée à l'opposé d'une conception de la communauté comme totalité dont les hommes ne sont que les parties, une conception de la société comme association d'individus où les volontés individuelles sont le fondement et non la résultante de l'ordre politique. Elle a précipité l'évolution vers l'Etat démocratique moderne.

En provoquant une division du christianisme, elle a favorisé la sécularisation et l'autonomie du politique confronté au pluralisme religieux.

En désacralisant l'autorité religieuse, elle a désacralisé le pouvoir politique. Elle affirma la séparation stricte entre le temporel et le spirituel. En particulier, au nom de la liberté de conscience, le pouvoir temporel ne devait pas intervenir en matière de foi. Le calvinisme affirma un droit de résistance à un pouvoir tyrannique, des juristes français calvinistes allant après la Saint Barthélemy, jusqu'à remettre en cause le pouvoir absolu du roi. Tocqueville fut frappé par la conjugaison qui existait en Amérique entre l'esprit de liberté et l'esprit religieux. Il y verra la preuve que le christianisme peut se concilier avec les libertés démocratiques et les favoriser.

En substance, dans le temps même où ils donnaient à l'autorité une altérité radicale par rapport au monde humain, les monothéismes ont contribué à la réappropriation par les hommes du pouvoir qui leur avait été soustrait par les religions primitives. On peut dire que paradoxalement, elles ont été à l'origine de la remise en cause du religieux qui a accompagné la dynamique démocratique.